

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

Conformément à

Annexe VI de la directive 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil

1. Pour l'équipement radio suivant :

Nom du produit : 4G CPE

Numéro de modèle : TR211, TR211A, TR211B

Numéro de logiciel/Matériel : TR211-SLT728/SLT728-B_V1.01_PCB

2. Nom et adresse du fabricant : TECNO MOBILE LIMITED

Fabricant : APPARTEMENT N 16/F BLOC B CENTRE INDUSTRIEL UNIVERSEL 19-25 RUE SHAN MEI FOTAN NT HONGKONG.

3. Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.
4. Objet de la déclaration (identification de l'équipement radio permettant la traçabilité ; elle peut inclure une image en couleur suffisamment claire lorsque cela est nécessaire pour l'identification de l'équipement radio) :
5. L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne : Directive 2014/53/UE (RED)
6. Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

Article 3.2 :

ETSI EN 301 908-1 V15.2.1

ETSI EN 301 908-2 V13.1.1

ETSI EN 301 908-13 V13.2.1

ETSI EN300 328 V2.2.2

Article 3.1b :

EN 55032: 2015 + A11: 2020

EN 55035: 2017 + A11: 2020

ETSI EN 301 489-1 V2.2.3

ETSI EN 301 489-17 V3.3.1

ETSI EN 301 489-52 V1.2.1

Article 3.1a Santé :

EN 50665: 2017

EN IEC 62311: 2020

Article 3.1a Sécurité électrique :

IEC 62368-1: 2018

EN IEC 62368-1:2020+A11: 2020

7. Nom de l'organisme notifié : Eurofins Electrical and Electronic Testing NA, Inc.

Numéro de l'organisme notifié : 0980

Évaluation de l'organisme notifié réalisée : Module B relatif aux articles 3.1a, 3.1b et 3.2 Numéro du certificat d'examen UE : 3633-12-2024-240883

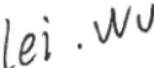
8. Le cas échéant, description des accessoires et composants, y compris les logiciels, qui permettent à l'équipement radio de fonctionner comme prévu et couvert par la déclaration de conformité de l'UE : Les instructions pour l'utilisateur sont fournies dans le Manuel de l'utilisateur. Les versions du logiciel et du matériel sont spécifiées ci-dessus.

9. Informations complémentaires :

Conformément à l'article 10.2 de la directive, cet équipement est conçu de manière à pouvoir être exploité dans tous les États membres, sans enfreindre les exigences applicables en matière d'utilisation du spectre radioélectrique.

Conformément à l'article 10.10 de la directive, il n'y a pas de restrictions à la mise en service de cet équipement ni d'exigences en matière d'autorisation d'utilisation. Veuillez vous référer au Manuel de l'utilisateur pour plus de détails.

Au nom de :

Signature : 

Fabricant : TECNO MOBILE LIMITED

Adresse : APPARTEMENT N 16/F BLOC B CENTRE INDUSTRIEL UNIVERSEL 19-25 RUE SHAN MEI FOTAN NT HONGKONG

(lieu et date d'émission) : 10/12/2024